

AVIS DES PERMANENTS SUR LES PRATIQUES D'AUDIT

Octobre 2008 IAASB : Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance; l'IAASB est un organe normalisateur indépendant au sein de l'International Federation of Accountants.

XBRL : LE NOUVEAU PAYSAGE

La présente série de questions et réponses, publiée par les permanents du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB), vise à attirer l'attention sur l'intérêt croissant que suscitent le langage XBRL et son utilisation, et à montrer comment les données balisées en XBRL sont préparées et comment elles peuvent avoir une incidence sur l'information financière. Il y est en outre précisé que les prises de position de l'IAASB en matière d'audit n'imposent pas actuellement d'exigences à l'auditeur à l'égard des données balisées en XBRL et de leur représentation. Pour terminer, cette publication décrit les activités de consultation prévues par l'IAASB en vue de l'adoption éventuelle d'une nouvelle prise de position sur XBRL à l'échelle internationale.

Cette publication ne modifie ni ne remplace les normes internationales d'audit (ISA)¹, dont les textes seuls font autorité. La lecture de cette publication ne vise pas à remplacer celle des ISA. Cette publication ne prétend pas être exhaustive; il convient toujours de se référer aux ISA. Cette publication ne constitue pas une prise de position faisant autorité ou ayant un caractère officiel de l'IAASB.

Un glossaire des principaux termes employés dans cette publication figure en annexe.

Principaux points à retenir

- XBRL est un format d'information électronique qui vise à faciliter la préparation, l'analyse et la communication d'informations par les entreprises.
- L'utilisation de XBRL peut varier selon le ressort territorial et découler d'exigences réglementaires ou d'une application volontaire.
- Selon les Normes internationales d'audit (ISA) actuelles, l'auditeur n'est pas tenu d'appliquer des procédures aux données balisées en XBRL ni de fournir une assurance à leur égard dans le contexte d'états financiers audités. Le rapport d'audit sur les états financiers, rédigé conformément aux ISA, ne se prononce donc pas sur le processus par lequel les données XBRL sont balisées, ni sur les données XBRL qui résultent de ce processus, ni sur une quelconque représentation des données balisées en XBRL.
- L'IAASB a lancé une consultation pour déterminer les besoins des préparateurs et des utilisateurs des données balisées en XBRL. Cette consultation doit aider l'IAASB à déterminer s'il est nécessaire et dans l'intérêt du public d'adopter une prise de position sur l'association du professionnel comptable aux données balisées en XBRL ou sur leur certification.

¹ Toutes les références aux ISA dans la présente publication renvoient aux ISA clarifiées s'appliquant aux audits d'états financiers pour les périodes ouvertes à compter du 15 décembre 2009.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1 : Qu'est-ce que XBRL signifie?

XBRL (eXtensible Business Reporting Language) est un langage servant à la transmission électronique de données à caractère commercial et financier, qui est en voie de modifier la publication de l'information par les entreprises partout dans le monde. XBRL est un format d'information international et gratuit, conçu expressément pour transmettre de l'information financière concernant les entreprises. Essentiellement, XBRL exige que chaque élément d'information financière d'une entreprise se voie attribuer une balise unique pouvant être lue de façon électronique (comme un code à barres). Ces balises sont affectées à des taxonomies qui ont été élaborées, ou qui sont en voie de l'être, par les acteurs du marché (les organismes de réglementation et les normalisateurs comptables notamment) et qui sont du domaine public. Les taxonomies sont en fait des dictionnaires qui contiennent les termes employés dans les états financiers et d'autres rapports d'entreprise ainsi que leurs balises correspondantes en XBRL.

XBRL est une version puissante et flexible de XML, qui a été définie pour répondre aux exigences des informations à caractère commercial et financier. Ce langage permet d'affecter des balises propres à chaque donnée financière, comme le « résultat net ». Ce ne sont cependant pas que des identificateurs. Ces balises fournissent une foule de renseignements qui permettent de savoir, entre autres, si l'élément est un élément monétaire, un pourcentage ou une fraction. XBRL permet d'affecter des balises dans n'importe quelle langue aux différents éléments, ainsi que des références comptables ou d'autres informations.

Q2 : Qu'est-ce qu'une taxonomie XBRL et comment est-elle élaborée et utilisée?

Les taxonomies XBRL, qui sont du domaine public², sont les dictionnaires que ce langage utilise. Les taxonomies précisent les balises à affecter aux différents éléments d'information, comme la balise du poste « trésorerie et équivalents de trésorerie ». Les taxonomies précisent aussi les relations entre les termes; c'est ainsi que l'expression « trésorerie et équivalents de trésorerie » est reliée à celle de l'actif courant. Des règles commerciales peuvent aussi être exprimées dans une taxonomie, comme le fait que « le solde d'ouverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie plus les variations nettes de la trésorerie doit égaler le solde de clôture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ». Dans certains ressorts territoriaux, les émetteurs assujettis peuvent apporter des ajouts aux dictionnaires contenant les termes, les relations et les règles commerciales (c'est-à-dire créer des extensions dans la taxonomie).

Comme les pays disposent souvent de règles comptables différentes, chacun peut avoir sa propre taxonomie relative à l'information financière, comme, par exemple, une taxonomie néerlandaise. Des taxonomies peuvent aussi être internationales et servir à l'établissement d'états financiers à usage général en XBRL, comme par exemple la taxonomie des Normes internationales d'information financière (IFRS) élaborée et publiée par l'International Accounting Standards Committee Foundation. Les organismes qui établissent des taxonomies peuvent y apporter des modifications d'année en année pour tenir compte des modifications du référentiel comptable sous-jacent, ce qui signifie que les préparateurs de données balisées en XBRL doivent se tenir au fait de la taxonomie la plus à jour afin que les données produites par XBRL soient cohérentes et comparables.

Bien qu'il existe des taxonomies normalisées, le balisage d'états financiers peut demander beaucoup de discernement de la part du préparateur. Il peut y avoir plusieurs balises susceptibles de s'appliquer à un poste donné des états financiers et le préparateur qui n'est pas bien rompu à l'utilisation de cette taxonomie pourrait ne pas être au courant des balises qui existent et créer des extensions inutiles à cette

² XBRL International est un consortium sans but lucratif qui élabore le langage XBRL, assure sa promotion et favorise son adoption. Les taxonomies qui sont reconnues par XBRL International se trouvent à l'adresse <http://www.xbrl.org/Taxonomies/> (en anglais).

taxonomie. Ce genre de situation nuit à la comparabilité des données balisées en XBRL et compromet l'utilité de XBRL.

Comme les taxonomies sont révisées et mises à jour périodiquement, les préparateurs doivent prendre soin d'utiliser la taxonomie appropriée pour baliser les états financiers.

Q3 : *Comment les entités produisent-elles des données balisées en XBRL?*

Il y a plusieurs façons de produire des données balisées en XBRL :

- Les états financiers peuvent être balisés manuellement en XBRL au moyen d'un logiciel XBRL conçu à cette fin.
- Des logiciels comptables reconnaissant XBRL commencent à être proposés et prendront en charge l'exportation de données en format XBRL; ces outils permettent d'affecter des balises XBRL au logiciel au niveau de l'opération ou de la balance de vérification, par exemple par l'utilisation de la taxonomie XBRL du grand livre général.
- Actuellement, aux États-Unis, des entreprises spécialisées offrent des services XBRL aux entités qui produisent des états financiers; tout le processus de mise en correspondance des états financiers avec les taxonomies et de création des fichiers XBRL qui sont transmis au système EDGAR de la Securities and Exchange Commission (SEC) est imparti par l'émetteur assujetti à un de ces fournisseurs de services.

L'option qu'une société retiendra dépendra, entre autres, de ses besoins ainsi que du logiciel comptable et des systèmes qu'elle utilise actuellement. En ce moment, la plupart des entités utilisent une application « ajoutée », soit un logiciel distinct utilisé pour affecter des balises XBRL aux états financiers traditionnels (la première option dans la liste qui précède).

Le préparateur conçoit généralement les contrôles à appliquer à ses activités de balisage en XBRL. La nature des contrôles varie en fonction de la façon dont les données balisées en XBRL sont produites.

Q4 : *Quelle est l'incidence du langage XBRL sur l'information financière?*

L'utilisation de XBRL devrait faciliter la préparation, l'analyse et la communication de l'information par les entreprises. Elle offre à ceux qui participent à la production ou à l'utilisation des données financières la possibilité de réaliser des économies et d'accroître l'exactitude de l'information. XBRL est actuellement utilisé dans plusieurs pays et sa mise en œuvre prend de l'ampleur dans le monde.

La mise en commun d'informations en format XBRL vise à accélérer le traitement des données financières, à réduire le risque d'erreur et à permettre la validation automatique de l'information. Les utilisateurs de données financières comme les investisseurs, les analystes, les institutions financières et les organismes de réglementation peuvent recevoir, trouver, comparer et analyser des données plus rapidement et plus efficacement si elles sont en format XBRL. XBRL peut traiter (et traduire) des données dans différentes langues et selon différentes normes comptables. Ce langage est conçu pour répondre à différentes exigences et utilisations.

Les avantages promis par XBRL répondent aux besoins toujours présents, à tous les niveaux de la chaîne de l'information, de disposer d'informations financières et non financières plus étendues, générées en temps utile, sous une forme facilement acceptable et, quand c'est possible, adaptées à des exigences précises. C'est la capacité de XBRL d'accélérer le cycle de communication des informations et de générer des informations plus nombreuses et réutilisables de manière efficiente qui pourrait justement répondre à ces besoins.

XBRL est une version améliorée des modes traditionnels d'information financière. Tel qu'il est utilisé actuellement, ce langage ne produit pas davantage de données que les états financiers habituels; il fournit les données dans un format que les ordinateurs peuvent trier, regrouper et classer.

Utilisé correctement, XBRL modifie l'aspect des états financiers et améliore le mécanisme qui permet de les livrer, mais il n'en modifie pas la signification. La fiabilité de l'information financière fournie dans des documents d'instance XBRL dépend cependant de celle des données financières sous-jacentes utilisées et du fait que le balisage des données pour créer les fichiers XBRL est exact, cohérent et exhaustif.

Q5 : *Quel est le niveau d'engagement demandé à l'auditeur des états financiers à l'égard des données balisées en XBRL?*

Les normes actuelles d'audit de l'IAASB n'ayant pas été élaborées en tenant compte de XBRL, elles n'imposent aucune obligation à l'auditeur à l'égard des données balisées en XBRL.

L'ISA 720³, la norme de l'IAASB traitant des responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations présentées dans les documents contenant des états financiers audités et le rapport de l'auditeur sur ces états, définit les autres informations comme les « informations financières et non financières (autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états) qui sont incluses, du fait de textes légaux ou réglementaires ou de la coutume, dans un document contenant des états financiers audités et le rapport de l'auditeur sur ces états ». Les données balisées en XBRL ne constituent pas d'« autres informations » aux termes de l'ISA 720, parce qu'elles ne sont qu'une version informatisée des données des états financiers, et non d'« autres informations », selon la définition qui en est donnée.

Il est en outre précisé dans l'ISA que l'énoncé « documents contenant des états financiers audités » désigne les rapports annuels (ou documents similaires) qui sont publiés à l'attention des propriétaires (ou parties prenantes similaires) et qui contiennent des états financiers audités et le rapport de l'auditeur sur ces états. Dans le modèle de rapport XBRL dont l'usage est le plus répandu actuellement, les états financiers sont balisés au cours d'un processus distinct et déposés auprès des organismes de réglementation ou des administrations fiscales. Comme le dépôt des données balisées en XBRL ne constitue pas un document distinct, le Conseil était d'avis, à l'issue des délibérations de l'IAASB lors de sa réunion de septembre 2009, que l'exigence imposée par l'ISA 720 à l'auditeur de prendre connaissance des autres informations afin de relever les incohérences majeures ou les anomalies significatives concernant les faits ne s'appliquait pas aux données balisées en XBRL. L'exigence énoncée dans la norme de l'IAASB, portant sur l'examen de l'information financière intermédiaire⁴, de prendre connaissance des autres informations qui accompagnent l'information financière intermédiaire ne s'appliquerait pas non plus aux données balisées en XBRL.

Association de l'auditeur à XBRL

Les normes ISA actuelles n'exigent pas que l'auditeur mette en œuvre des procédures visant les données balisées en XBRL dans le cadre de l'audit des états financiers. Par conséquent, le rapport d'audit établi conformément aux normes ISA sur les états financiers ne couvre pas le processus par lequel les données XBRL sont balisées, ni les données balisées en XBRL qui résultent de ce processus, et aucune assurance n'est donnée quant à l'exactitude, à la cohérence et à l'exhaustivité des données balisées en XBRL comme telles.

³ Norme internationale d'audit 720 intitulée « Les responsabilités de l'auditeur au regard des autres informations présentées dans des documents contenant les états financiers audités ». À la réunion de décembre 2009, l'IAASB a approuvé un projet de révision de la norme ISA 720. Pour consulter le libellé de la proposition, aller à : <http://www.ifac.org/IAASB/Meeting-FiLeDL.php?FID=5139> (en anglais).

⁴ Norme internationale sur les missions d'examen (ISRE) 2410, « Examen limité de l'information financière intermédiaire effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Les normes d'information de l'IAASB n'empêchent pas l'auditeur d'évaluer les besoins des utilisateurs du rapport d'audit et, s'il le juge nécessaire, de préciser l'association avec les données balisées en XBRL dans son rapport. Cela peut être fait, par exemple, en identifiant l'information financière qui est couverte par ce rapport ou en incluant un paragraphe « Autres questions » dans le rapport d'audit.

Les exigences concernant la certification et l'intervention de l'auditeur à l'égard des données balisées en XBRL dépendront probablement des cadres réglementaires dans lesquels ces données sont déposées. À l'heure actuelle, on ne sait pas précisément si les organismes de réglementation⁵ exigeront que les données balisées en XBRL soient certifiées dans l'avenir ou si les préparateurs, les investisseurs ou d'autres utilisateurs des états financiers le demanderont.

Q6 : *Quel genre de mission le professionnel en exercice pourrait-il devoir remplir à l'égard de XBRL?*

Bien que l'auditeur ne soit pas tenu de se prononcer sur les données balisées en XBRL ni de fournir une assurance à leur égard dans le contexte d'un audit d'états financiers, les professionnels comptables pourraient se faire demander de fournir des services comme ceux qui sont énumérés ci-après :

- Des missions d'application de procédures convenues visant les données balisées en XBRL pour aider la direction à évaluer ces données et le comité d'audit à jouer son rôle de surveillance.
- Des missions de certification, notamment de certification des contrôles liés au processus de balisage en XBRL ou de vérification de l'exactitude des données balisées en XBRL en tant que telles.
- Des missions de certification des informations financières présentées dans certains documents d'instance prédéfinis.
- Des conseils sur le processus de mise en œuvre de XBRL, quand ce n'est pas interdit par les obligations d'indépendance applicables.
- La préparation de données balisées en XBRL, quand ce n'est pas interdit par les obligations d'indépendance applicables.

Q7 : *Que fait l'IAASB en ce qui concerne le langage XBRL?*

En mars 2009, l'IAASB a approuvé un projet⁶ concernant XBRL et s'est lancé dans une consultation pour déterminer les besoins des utilisateurs des données balisées en XBRL et de tiers. Cette consultation aidera l'IAASB à déterminer s'il est nécessaire et dans l'intérêt du public d'adopter une prise de position sur XBRL.

Le groupe de travail XBRL est actuellement en liaison avec des normalisateurs nationaux, le XBRL International's Assurance Working Group, des organismes membres de l'IFAC et d'autres organismes régionaux qui ont lancé des initiatives liées à XBRL. L'information réunie au cours de ces consultations officielles servira à préparer une consultation publique plus formelle, prévue pour le milieu de 2010.

⁵ Par exemple, dans le communiqué 33-9002 de la SEC des États-Unis, il n'est pas exigé actuellement que l'auditeur se prononce sur la présentation de données balisées en XBRL fournies en annexe à un rapport trimestriel ou annuel d'une société ou à des déclarations d'enregistrement. La règle en définitive précise que l'auditeur ne sera pas tenu d'appliquer les articles AU 550, 722 ou 711 aux données interactives fournies en annexe des rapports ou des déclarations d'enregistrement d'une société, ni aux données interactives affichables. Ces normes d'audit américaines portent sur les autres informations figurant dans des documents contenant respectivement des états financiers audités, des informations financières intermédiaires et des documents déposés en vertu des lois fédérales en valeurs mobilières. La SEC a cependant déclaré qu'elle s'attend à ce que les préparateurs de données balisées prennent l'initiative d'élaborer des pratiques pour promouvoir l'exactitude et la cohérence du balisage.

⁶ Pour se renseigner sur le projet, aller à : <http://www.ifac.org/IAASB/Meeting-FileDL.php?FID=4614> (en anglais).

Q8 : *Quels sont les domaines dans lesquels la consultation devrait être approfondie?*

Dans le cadre de sa consultation, l'IAASB devra examiner plusieurs questions pour déterminer les perceptions concernant l'association de l'auditeur aux données balisées en XBRL et la demande éventuelle à cet égard, y compris les besoins en certification. Ces questions portent notamment sur la façon dont le langage XBRL est actuellement utilisé dans différents ressorts territoriaux pour ce qui est du dépôt des états financiers d'une entité, par exemple :

- Est-ce que le dépôt de données XBRL est exigé en plus du dépôt d'une version papier ou électronique des documents par l'entité auprès de l'autorité compétente, ou à la place de ces dépôts? Si c'est la dernière option qui est envisagée, il sera important pour l'IAASB d'en comprendre l'échéancier et la façon dont cela modifiera le modèle du rapport d'audit. Peu importe la façon dont XBRL est actuellement utilisé, la nature et l'étendue de son utilisation par les investisseurs et les organismes de réglementation dans l'avenir pourraient modifier la façon dont l'auditeur sera associé à XBRL.
- Dans quelle mesure la certification de l'information diffusée en format XBRL est-elle exigée par la loi ou la réglementation ou demandée sur un marché donné?

En outre, il sera important de consulter les professionnels en exercice et les préparateurs pour savoir si les professionnels sont tenus de fournir d'autres services que des services d'audit en ce qui concerne les données balisées en XBRL et quels sont les besoins en certification dans ce domaine.

En vue de l'adoption d'une nouvelle prise de position ou directive, il sera aussi essentiel pour l'IAASB de voir s'il est possible d'adopter une prise de position qui sera appropriée dans un contexte mondial étant donné l'évolution du paysage de XBRL.

À sa réunion de décembre 2009, l'IAASB a discuté de la meilleure façon d'aborder cette consultation⁷. Il a été convenu qu'une consultation ciblée avec les principales parties prenantes, accompagnée d'un sondage plus vaste du public, permettrait de compléter les vues de l'IAASB en prévision des délibérations de juin 2010.

Q9 : *Où puis-je m'adresser pour en savoir plus sur XBRL?*

Se rendre sur l'historique du projet XBRL à <http://www.ifac.org/IAASB/ProjectHistory.php?ProjID=0093> (en anglais). Les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires sur les sujets traités dans la présente publication ou sur XBRL au sens large, ou à signaler à l'IAASB de nouveaux faits pertinents sur XBRL dans leurs territoires respectifs.

À PROPOS DE L'IAASB

L'IAASB élabore des normes et des directives d'audit et d'assurance à l'intention des professionnels de la comptabilité dans le cadre d'un processus de normalisation partagé auquel participent le Conseil de supervision de l'intérêt public (Public Interest Oversight Board), qui supervise les activités de normalisation de l'IAASB, et le Groupe consultatif (Consultative Advisory Group) de l'IAASB, qui fait valoir l'intérêt du public dans l'élaboration des normes et des directives. Pour tout renseignement sur l'IAASB, consulter la page d'accueil : <http://www.iaasb.org> (en anglais).

PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES

James Gunn, directeur technique, IAASB (jamesgunn@ifac.org)

Kathleen Healy, directrice technique principale, IAASB (kathleenhealy@ifac.org)

⁷ Pour se renseigner sur le projet de consultation, aller à : <http://www.ifac.org/IAASB/Meeting-FileDL.php?FID=5097> (en anglais).

ANNEXE

Glossaire des principaux termes employés dans cette publication

Données balisées en XBRL — Information exprimée en format XBRL et figurant dans un ou plusieurs fichiers électroniques. Aux fins des documents déposés auprès des organismes de réglementation ou de l'administration fiscale, une représentation XBRL comprend habituellement les états financiers balisés de l'entité. XBRL fournit des codes (balises) lisibles électroniquement et propres à chaque élément des états financiers ou d'autres rapports d'entreprise.

Taxonomies — Dictionnaires qui contiennent les termes employés dans les états financiers ou d'autres rapports d'entreprise et leurs balises XBRL correspondantes.

Extension — Ajout à une des taxonomies publiques publiées. Les extensions permettent au préparateur de modifier la taxonomie applicable en fonction du contenu et du style de l'information financière à communiquer.

Document d'instance — Fichier XML (eXtensible markup language) qui contient de l'information sur l'entreprise et qui représente une série de faits financiers et d'informations spécifiques à des rapports au moyen de balises d'une ou de plusieurs taxonomies XBRL. Le document d'instance est un fichier informatique qui contient des données d'une entité et d'autres informations qui sont propres à celle-ci. Les documents d'instance ne sont généralement pas conçus pour être lus par l'œil humain.

Rendu — Résultat du traitement d'un document d'instance transformé en un format qui facilite la lisibilité et la compréhension de son contenu, créant ainsi une version lisible d'un document d'instance et des fichiers connexes par l'utilisateur (c'est-à-dire la transformation d'un document d'instance XBRL et de ses fichiers connexes en un document imprimé ou en un affichage à l'écran.)

Le présent document a été rédigé par les permanents de l'IAASB. Ce document, qui ne fait pas autorité, n'est publié qu'à titre informatif.



IAASB — Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance
International Federation of Accountants

545 Fifth Avenue, 14th Floor, New York, NY 10017 USA

Tél. +1 (212) 286-9344

Télec. +1 (212) 286-9570

www.ifac.org; courriel : pr@ifac.org

Source : Copyright © Janvier 2010 par l'International Federation of Accountants (IFAC). Tous droits réservés. Traduit par CGA-Canada et reproduit avec l'autorisation de l'IFAC. L'autorisation de tirer des copies de ce travail est accordée afin d'en maximiser la diffusion.